

L'étendue de l'en-commun

Contribution à la politique « Qualité de vie, culture et solidarités »

Pour le Conseil Economique, Social et Environnemental de Bretagne, audition du mardi 26 mai 2015

Introduction _ Le monde serait urbain ?

Depuis 2008, le monde urbain serait plus peuplé que le monde rural. En juillet 2014, l'ONU avance que « 54% de la population mondiale vit dans des zones urbaines, une proportion qui devrait croître jusqu'à 66% vers 2050 »¹. Le développement des agglomérations de plusieurs dizaines de millions d'habitants manifesterait cette mutation démographique, suite de phénomènes globaux et locaux : industrialisation des pays émergents, désertification due au dérèglement global, déplacement de réfugiés climatiques, destruction industrielle de milieux naturels, regroupement des services en zones urbaines, étalement urbain, etc.

Cette statistique s'impose sans mots dire. Répétée à l'envi, elle produit une doxa contemporaine qui oriente toute l'organisation planétaire de l'établissement humain, comme l'aménagement du territoire de chaque nation. Pourtant, il ne peut pas y avoir plus sujet à caution que cette statistique-là², car les définitions et les histoires de l'urbain et du rural diffèrent selon les pays. Le « rurbain » existe-t-il partout ? Comment est-il comptabilisé ? Comment définit-on ces notions en Patagonie et à Hongkong, dans la steppe kazakhe ou dans le New Jersey ? Comment comptabiliser le suburbain ou le périurbain, termes absents dans plusieurs langues ?

Déconstruire le discours paresseux du « tout urbain »

Commençons par déconstruire le discours (in)suffisant de l'urbain généralisé. Prenons le cas français. L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) annonce que plus de soixante-dix-sept pour cent de la population française est urbaine³. Il s'appuie sur cette définition : « sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2.000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la [population municipale](#) est dans une zone de bâti continu⁴ ». Définition qui peut évoluer : l'acceptation de l'espace rural⁵ n'est plus en vigueur dans le nouveau zonage en aire urbaine d'octobre 2011⁶.

On ne peut pourtant pas définir le rural par un seuil démographique, ni par sa proximité ou son éloignement d'avec la ville ; ces critères ignorent la grande variété des situations et des milieux. Le monde rural est bel et bien défini par des spatialités, des temporalités, des diversités d'attitudes, de traditions socio-culturelles, de liens avec la nature et des caractéristiques économiques et environnementales qui lui sont spécifiques.

¹ - <http://www.un.org/en/development/desa/news/population/world-urbanization-prospects-2014.html>

² - Benjamin Disraeli maître de la politique anglaise au XIX^e siècle le savait déjà : « J'ai déjà croisé le mensonge. Mais avec le Ministère de l'Economie, j'en découvre le stade ultime : la statistique » cité par THOMAS, Pierre-Henri, « La statistique, le stade ultime du mensonge », in Trends/Tendances, 25 janvier 2014, p.3

³ - http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1364%C2#inter2

⁴ - <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-urbaine.htm>

⁵ - <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/espace-rural.htm>

⁶ - <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/aire-urbaine.htm>

Une approche au plus près des territoires mène à penser que plus de la moitié de la population française (entre cinquante-deux à soixante-et-un pour cent⁷) habite en situation rurale, sur plus de quatre-vingt-dix pour cent du territoire national⁸.

Refuser toute approche réductrice

Alors pourquoi ne parle-t-on pas de cette majorité de la population qui habite l'essentiel du territoire français⁹ ? Parce qu'il est plus aisé de penser l'objet dense que le phénomène diffus ? Une ville au fort PIB (produit intérieur brut) que des territoires divers ? Parce que les urbanistes préfèrent les métropoles aux bourgs ? Parce que le modèle moderniste de la ville industrielle n'est pas forclos ? La France, malgré son goût pour « l'exception culturelle », ne peut pas être le seul pays où se posent ces questions.

Aujourd'hui la pensée territoriale est paresseuse et simplificatrice par idéologie. Elle affirme trop haut et trop fort « la fin du rural ». Tout serait urbain. Le rural proche serait périurbain ; et le rural plus lointain dans une telle dépendance des grandes villes métropolitaines, qu'il en serait devenu urbain par contagion. Comme au-delà de l'horizon urbain, il n'y aurait plus grand-chose, on peut y fermer les gares, les écoles, les postes, les gendarmeries, etc. Il est alors simple de discréditer ces larges territoires en les présentant comme des déserts culturels, scolaires, médicaux, numériques, etc.

La pensée territoriale doit évoluer vers une reconnaissance et une mise en œuvre des valeurs écoresponsables, toutes nourries de l'altérité, du spécifique, de la différence, des cultures, de l'acceptation de l'hypercomplexe et de l'interdépendance¹⁰.

Interroger les mots et les idées

Pour entendre autrement les réalités et leurs spécificités, il est indispensable de desserrer quelques freins culturels. La force des cultures urbaines laissent émerger un pauvre sentiment : on ne saurait plus dire l'habiter autrement que par l'urbain.

Force est de constater avec tristesse que la culture naissante du développement durable n'y est pas étrangère. Les mots et les idées employés pour la conception durable des établissements humains sont issus de la culture urbaine. Ils échouent quand il s'agit de parler des conditions non urbaines. Ils sèchent pour évoquer le disséminé, le distendu, le ténu, le cycle des saisons, le lent, le travail de la terre, l'entretien de la biodiversité, les solidarités et les voisinages, etc.

Ainsi, **le concept de « ville verte » perd son sens** dans les petites villes, villages ou bourgs : ces petits établissements humains sont au mitan de la campagne, entourés de champs, de bois et de forêts à portée immédiate de pieds et de mains, avec des jardins partout en leurs centres.

Pas davantage n'est sensée l'« agriculture urbaine » : les circuits, courts par nature, y vont de producteurs locaux en marchés hebdomadaires, de ventes à la ferme en commerces ambulants, etc. ; en outre, la grande majorité des logements, en général individuels, possèdent leur jardin avec une part variable de potager.

Quant au déplacement entre le centre-bourg et la campagne alentour, il s'y fait en voiture. Bien sûr, l'auto-partage, le covoiturage, le café-internet et les lieux de co-working, le taxi à 1 euros, le

⁷ - Pour comprendre cette approche, se reporter à MADEC Philippe, *Le territoire ne se réduit à 14 métropoles*, in AMC annuel 2015, décembre 2014/ janvier 2015, p. 61/63

⁸ - http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1217#inter1 : au recensement de 2006, les communes de moins de 10.000 habitants sont 35 760 (soit 97,5% des communes) ; leur surface cumulée – car ces communes sont souvent étendues – forment au moins 96,9% des 674 846 km² du territoire de la nation.

⁹ - Les quatorze métropoles concentrent 21% de la population (14.192.806 hab.) sur 619 communes.

¹⁰ - Se reporter à MADEC Philippe, « Oser. L'altérité, le spécifique, la bienveillance, les cultures », in CONTAL Marie-Hélène, *Ré-enchanter le monde _ L'architecture et la ville face aux grandes transitions*, aux éditions Alternatives, coll. Manifesto, Paris, 2014

transport en commun et les pistes cyclables dans la campagne, etc. aident à la réduction de l'emploi des véhicules automobiles, mais ne résorbent pas la dépendance à la voiture dans ces territoires.

Et la densité, vertu urbaine pour éviter l'étalement et favoriser l'intensité, se révèle là un calcul insaisissable. La part des espaces ouverts : espaces boisés, vallées inondables ou non, prairies et champs préservés, corridors écologiques, réseaux de voies, y est proportionnellement supérieure. Dans les petits établissements humains, l'enjeu majeur est de faire vivre ou revivre les formes urbaines anciennes et désaffectées : centres, villages, hameaux, plutôt que donner libre cours aux lotissements. L'enjeu spatial est alors la proximité, le voisinage, la relation spatiale aux proches, qui s'organise, se négocie, s'arrange pour une meilleure qualité de vie et protection de l'environnement. Compléter plutôt que s'étendre ; réhabiliter avant de construire.

La Bretagne est une terre de maisons : « En France, 55% des logements sont individuels quand ils sont 71% à l'être en Bretagne »¹¹. Le sociologue Bernard Picon l'évoque dès 1997 : « Je pense qu'une poésie de l'environnement ne doit pas se baser sur l'exclusion de qui que ce soit. Je crois qu'on n'a pas à aménager le territoire en fonction simplement d'un imaginaire urbain »¹².

Venons-en aux espaces publics, qui en Bretagne ne sont donc pas tous urbains.

- Quelle définition donneriez-vous de l'espace public ou des espaces publics ?

C'est le sol partagé, celui des activités collectives d'une société, d'un groupe et de la multitude comme des pratiques familiales et individuelles synchrones.

C'est l'étendue de l'en-commun.

- En quoi les espaces publics reflètent-ils les valeurs d'une collectivité ou d'une société ?

C'est l'endroit où une société se représente, se met en scène publiquement, c'est la scène publique.

C'est aussi l'endroit d'où elle se présente, depuis où l'on voit la ville, le village, le bourg, leur ordre principal et leur matière, ses manières d'assembler le privé et le public, de négocier sa topographie et son climat.

Une conception strictement sécuritaire de la vie publique mène à la conception sécuritaire de l'espace public : au nom de la caméra, les arbres ou les bosquets sont mis en cause, au nom de la poursuite du délinquant, la voiture doit être partout présente et les chemins de traverse pour piétons perçus comme des échappatoires !

Une conception écoresponsable de la vie publique mène à la conception environnementale et sociale de l'espace public : au nom de la lutte contre l'îlot de chaleur ou de la préservation de la biodiversité, l'arbre et les bosquets sont nombreux, la voiture n'est pas présente partout et n'occupe pas le centre, et les chemins de traverse pour piétons sont les outils de la ville apaisée !

¹¹ - [http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/accueil/domaines/statistique/logements/chiffres_cles/presentation_etch-iffres_cles.html] (17 novembre 2008)

¹² - PICON Bernard, in MADEC Philippe, *Habitant (le texte)*, préface de François Barré, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1997, page 45 ; livre disponible en copyleft sur www.philippemadec.eu

- ***Selon vous, en quoi et comment l'aménagement et le usages des espaces publics peuvent-ils contribuer à la qualité de vie individuelle et collective, au vivre ensemble, ou, au contraire, y faire obstacle ?***

Deux qualités essentielles sont les conditions indispensables pour que l'espace réponde à sa vocation de lieux pour tous et chacun. La première est son aménité. La seconde, sa résistance. Parlons donc de **la résistante aménité de l'espace public**.

Ce qui garantit l'aménité est :

- son ouverture ;
- sa fluidité ;
- sa générosité ;
- sa conception appropriée aux usages ;
- son accessibilité ;
- sa capacité à répondre aux évolutions du climat ;
- pas de suréquipement technique, pas de surdétermination.

Ce qui garantit sa résistance :

- la disposition de ses équipements pour autoriser les usages divers ;
- la solidité de ses matériaux ;
- la pertinence du choix de ses plantations ;
- l'appropriation par les usagers.

Tout ce qui est contraire à ses qualités fait obstacle.

Je mettrai l'accent sur la sur-occupation de l'espace public par les équipements liés aux déplacements mécaniques, y compris en commun, qui interdit tout autre usage :

- les feux tricolores avec leurs armoires ;
- la signalisation routière ;
- la bordure de trottoir ;
- les stationnements de véhicules automobiles et de vélos ;
- les bornes et barrières anti-voitures ;
- les stations de vélos ou de voiture en libre service, avec leurs bornes et leurs bulles ;
- les sites propres de tramways ou de bus ;
- les rails de tramways occupant une place.

- ***Quels pourraient être les indicateurs de qualité de vie – ou de mal-être- dans les espaces publics ?***

Ces indicateurs renvoie aux deux aspects principaux de l'espace public, l'un social, l'autre physique :

- la désaffection :
 - o par l'inadaptation aux usages et à l'évolution des usages ;
 - o par le vieillissement des équipements ;
- la détérioration, dégradation,
- le laisser-aller de l'entretien.

- ***Quels sont les grands enjeux et défis à venir pour l'aménagement et les usages des espaces publics en Bretagne, en France, voire au-delà ?***

Le même que ceux toujours : la bienveillance.

Plus ceux de l'époque :

- les adapter au dérèglement global,
- les faire participer à la réduction de l'îlot de chaleur,
- les intégrer dans les trames verts et bleues,
- les adapter au changement des modes de vie et de déplacements,
- les concevoir pour qu'ils acceptent les changements ultérieurs de modes de vie,
- les intégrer dans la production de l'énergie.

- ***Dans la perspective d'un urbanisme durable, comment mieux concilier densité du bâti, nouvelles formes urbaines et architecturales, et qualité de vie dans les espaces publics ?***

Plus la densité augmente, plus la qualité des espaces ouverts est requise, tant publics que privés.

Cela demande en ce qui concerne les espaces publics de s'attacher à leur programmation afin de leur conférer des usages pertinents.

Dans cette programmation, il est indispensable de maintenir des espaces sans programmation, afin de les laisser ouverts à tous les usages, y compris à l'usage poétique de l'espace public, le vide.

- ***Quel bilan faites-vous de l'ancien dispositif Eco-Faur de la Région Bretagne qui visait à promouvoir un urbanisme durable (aujourd'hui intégré aux Contrats Région-Pays), en particulier sur son volet « aménagement des espaces publics » ?***

La qualité des espaces publics bretons découle du Faur. Je ne suis pas persuadé que la définition des conditions de l'EcoFaur ait apporté un saut qualitatif significatif.

- ***Que pensez-vous de l'action de l'établissement public foncier de Bretagne en Bretagne visant à encourager la sobriété foncière et la densification ?***

Très positive, essentielle.

La revitalisation des centre-bourgs est plus une question de méthode et d'architecture que de volume financier. L'EPF de Bretagne n'a pas attendu le dispositif national pour agir. La capacité financière de l'Etat ne pourra pas et n'a jamais eu vocation à remplacer l'investissement privé dans la gestion du patrimoine urbain. Pour le redéveloppement d'une attractivité des centres-bourgs il faut viser des qualités de vie, de cadre de vie en centre ville: quel habiter contemporain redévelopper dans les tissus anciens qui puisse être, pour nos concitoyens, alternatif à la maison individuelle de lotissement si facile à générer en milieu rural ?

- ***Quels sont, pour vous, les enjeux de la nature en ville ?***

La nature est partout en ville. Ce n'est pas parce que l'homme est la créature la plus à même à se dénaturer qu'il n'est plus issu de nature. Si la nature est redevenue un modèle, un paradigme, c'est en tant qu'expression du vivant.

« Oui, il y a un retour de la nature comme modèle. Mais, loin d'une nature romantique, idéalisée, ce qui s'affirme est une nature pensée comme l'expression du vivant. Le nouveau paradigme est là. La nature n'est pas seulement verte. Elle est vie, multicolore, noire, blanche, rouge, verte et bleue, à poil et à feuille, à écaille et à peau. A partir de ce qui reste de nature, les pièces éparées du monde se

rassemblent autour de ce qui est en-commun : le vivant et sa diversité, une biodiversité dans laquelle l'homme retrouve sa place en symbiose avec les éléments de la nature. »

L'arbre et la maîtrise de l'îlot de chaleur, la qualité de l'air

Le végétal et le retour de la biodiversité

L'agriculture urbaine

- la production horticole pour l'alimentation
- la production horticole pour le lien social

La végétalisation de l'architecture :

- les toits
- les façades

- ***En quoi les technologies et usages numériques peuvent-ils modifier le rapport de l'Homme aux espaces publics ? L'espace public va-t-il devenir « immatériel », « virtuel », « augmenté »... ?***

Augmenté

La concordance de la conscience environnementale et de l'invention de la cybernétique

- ***Pourquoi et comment mieux associer la population à la conception, à l'aménagement et aux usages des espaces publics ? Quels sont, selon vous, l'intérêt et les limites de cette participation des habitants et usagers ?***

Pourquoi ? Parce que la société civile le demande et qu'il n'y a pas de raison de le lui refuser !

Comment ? Il y a autant de manières que de contextes, de la parole directe à la mise en place de dispositifs complexes : de Plourin-Lès-Morlaix ou Saint-Pol-de-Léon à Aubervilliers ou Montreuil

L'intérêt est illimité

Les limites sont d'abord politiques

Exemples : Plourin-Lès-Morlaix, Saint-Christol, Saint-Pol-de-Léon, Rennes PCI, Aubervilliers Groupe de Citoyens témoins, Bordeaux apéro urbain, bivouac et panel d'habitants, co-conception du logement

- ***De quels espaces publics rêvez-vous à l'horizon 2050 pour la Bretagne ?***

Des espaces publics spécifiques

Des espaces partagés, avec des gestions déléguées

Les espaces publics de la proximité

Des espaces publics réalisés avec les richesses locales : savoir-faire et matière

Aider les filières locales

Dinan

- ***Au final, quelles seraient vos principales préconisations pour améliorer la qualité de vie et le vivre ensemble dans les espaces publics en Bretagne ?***

Aménité, bienveillance, proximité, partage, paysager, filtrant, solide, débarrassé du surplus des expressions de la mobilité mécanique, producteur d'énergie

TEAM SOLAR BRETAGNE

Une expérience innovante bretonne

Depuis 2013, pour répondre à la nécessaire revitalisation des centre-bourgs, une expérience pédagogique innovante rassemble, en Bretagne, dans la même histoire, non seulement des établissements secondaires d'enseignement général et technologique à des établissements d'enseignement supérieur¹³, mais aussi des clusters, associations, entreprises et banques¹⁴, soutenus par des partenaires institutionnels¹⁵.

Parrainée par Jean Jouzel vice-président du GIEC¹⁶, cette expérience s'inscrit dans le contexte de la transition énergétique incluant le bâti. Plus largement dans la transition écologique en intégrant, par une approche systémique, la dimension socio-économique (évolution des modes de vie de la société post-industrielle, augmentation de l'attractivité bretonne) à un facteur d'innovation technique (pixellisation de la production d'énergie, NTIC, développement des matériaux biosourcés, etc.).

L'objectif est de faire évoluer l'aménagement du territoire en proposant une multitude de points acupuncture territoriale, intensément habités.

Polliniser les territoires

Une disposition bâtie est le ferment de toute urbanité : la continuité de maisons mitoyennes alignées sur une rue. Une maison s'appuie à une autre, attend la suivante. Leurs alignements cristallisent les routes en rues, définissent les espaces publics et privés, forment le gène de la matière urbaine, de son tissu.

En Bretagne, cette situation bâtie est fortement archétypique. Dans cette terre de maisons : « En France, 55% des logements sont individuels quand ils sont 71% à l'être en Bretagne »¹⁷, la continuité de maisons mitoyennes alignées sur une rue est omniprésente. Elle se trouve tout aussi bien dans les hameaux et les bourgs que les villes, petites ou grandes, dans leurs faubourgs comme leurs centres.

Toujours là, mais à l'écart des grands projets urbains qui ne peuvent se développer sur de tels tissus sans les déconstruire, ces maisons mitoyennes sont implantées sur des parcelles maintenant trop vastes, récurrentes dans une Bretagne où la maison donne encore son « la » au territoire, alors que la maîtrise de l'étalement urbain sur les terres agricoles est une mesure de survie collective.

Ces maisons de bourg et de ville sont devenues obsolètes, du point de vue des usages, des réglementations comme de l'énergie. Elles demandent à être réhabilitées. D'autant plus que, en Bretagne comme en Europe, l'on ne construit en neuf chaque année que l'équivalent de 1% du parc bâti existant. La réhabilitation de ces maisons archétypiques représente un enjeu majeur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre lié au bâtiment.

Sous l'angle de situations construites, récurrentes mais toujours spécifiques et de conditions de vie nécessaires et viables, le projet aboutit à une pollinisation de différents lieux habités sur l'ensemble du territoire, à des échelles et à des intensités différentes en fonction de leur situation (dans le bourg de Collinée ou les faubourgs de Rennes). L'objectif est que le confortement de l'occupation historique (le centre-bourg) contrebalance la tendance désastreuse à l'extension urbaine (le lotissement), et permette

¹³ - Ce sont : l'ENSAB Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (Rennes), l'INSA Institut National des Sciences Appliquées de Rennes, l'ESIR Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Rennes, l'UBS Université de Bretagne-Sud (Lorient), l'IUT Institut universitaire de technologies de Rennes, Le lycée Joliot-Curie et le Lycée Pierre Mendès-France de Rennes, l'EESAB Ecole Régionale des Beaux-Arts de Rennes, l'ESC Ecole supérieure de commerce de Rennes, le CFA Centre de Formation d'apprentis des Compagnons du Devoir du Tour de France (Rennes).

¹⁴ - Eco-Origin, ARO Habitat, Neotoa, Meito, Capeb, Bruded, Rennes Atalante, Abibois, Tanguy Sa, Schneider

¹⁵ - Conseil régional de Bretagne, Rennes Métropole, EPF Etablissement public foncier de Bretagne

¹⁶ - Climatologue et glaciologue français d'origine bretonne, directeur au CEA de l'Institut Pierre Simon Laplace. GIEC : Groupe Intergouvernemental d'expert sur l'évolution du climat.

¹⁷ - [http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/accueil/domaines/statistique/logements/chiffres_cles/presentation_etchiffres_cles.html] (17 novembre 2008)

le retour dans les centres de la population nécessaire à leur durabilité et à leur entretien. Cela concerne tout autant les « papy-boomers » qui quittent les grandes parcelles de leur maisons de lotissements périphériques pour se rapprocher des commerces et des soins de santé, que la « génération Y » nourrie d'un intérêt aussi important pour l'écologie et la cybernétique.

Réhabiliter, densifier, partager

Le projet s'appuie sur une double action combinée: réhabiliter et densifier. Eu égard à l'importance de la situation retenue (maison mitoyenne sur rue), la réhabilitation de ces maisons existantes et la densification de leurs parcelles instrumente l'avenir tout autant – voire plus - que la construction d'une écocité en métropole.

A la double action éco-responsable : réhabiliter/ densifier, les élèves et les étudiants ajoutent les modes de vie contemporain, leurs modes de vie, faites de dimensions sociales et éthiques particulièrement portées par leur génération. Centrale est la notion de partage : co-conception, production et utilisation de l'énergie mutualisées (smart grids), eau recueillie, recyclée et redistribuée, compost mis en commun, voiture électrique partagée, espaces collectifs tels la parcelles, un jardin potager, une chambre d'amis, une salle plurifonctionnelle, une buanderie, les locaux pour les vélos, les poubelles, le séchage du linge, etc.

Mais, même si leur imagination et leur envie sont sans limite, la réalisation de tels projets nombreux et de petite taille ne trouvent ses conditions d'exécution que dans une maîtrise des coûts. A cette fin, ils s'appuient sur les filières locales, et partagent aussi le travail : les artisans pour la réhabilitation, les industriels pour l'extension dans une démarche de pré-industrialisation.